

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/9784
7 mai 1970

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 7 MAI 1970 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAN AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Faisant suite à ma lettre du 4 mai 1970, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser à participer, sans droit de vote, au débat sur la question de Bahreïn, conformément à l'Article 31 de la Charte des Nations Unies et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur et représentant permanent,

(Signé) Mehdi VAKIL